

8 RUE ANDRE CHAUDE CANNES

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

L'immeuble se situe au 8 rue André Chaudé 06400 CANNES, centre ville

Le projet consiste à la redistribution intérieure des logements

Le projet consiste également à la réhabilitation des façades si besoin

I. CARACTERISTIQUES GENERALES :

1.0 Infrastructure :

Fondation existantes – aucune intervention – sans objet

1.1 Murs et Ossature :

Les Murs en superstructure existants seront conservés

En intérieurs, ils seront traités en surface afin de recevoir un revêtement peinture ou doublage

En extérieurs ils seront traités pour recevoir un ravalement de façade

1.2 Planchers :

Les planchers intermédiaires existants sont conservés.

1.3 Toiture :

La couverture existante est conservée et sera révisée

La toiture recevra un isolant thermique

1.4 Revêtement de façades :

Un ravalement de façade sera réalisé

La couleur sera à déterminer avec la ville de Cannes

1.5 Doublage - Isolation :

Doublage des murs extérieurs par un complexe isolant (plaque de plâtre et polystyrène),

1.6 Cloisons :

Cloisons de distribution intérieures type Placostyl de 72 mm d'épaisseur, avec laine de verre incorporée pour une meilleure isolation phonique entre pièces d'un même appartement.

Cloisons séparatives entre appartement et appartement/partie commune type Placostyl de 160mm, avec laine de verre incorporée pour une meilleure isolation phonique

1.7 Cage escaliers :

Les escaliers seront conservés

II AMENAGEMENT DES APPARTEMENTS :

2.1 Revêtements de sols :

Revêtements de tous les sols intérieurs des pièces principales en grès cérame 45x 45 ou 60 x 60 (coloris au choix de promoteur). Plinthes assorties

Dans les salles de bains, revêtement en Grés émaillé 45x 45 ou 60 x 60 (coloris au choix du promoteur), Plinthes assorties en harmonie avec les faïences

2.2 Revêtements de murs (autres que peinture) :

Murs des salles de bains et salles d'eau, en faïence, toute hauteur sur l'ensemble des murs, (coloris au choix du promoteur), en harmonie avec le carrelage du sol.

Maître d'Ouvrage : SARL HUIT

Architecte : A2S Agence d'Architecture Spagnolo

2.3 Menuiseries extérieures - Fermetures :

Les fenêtres et portes-fenêtres à créer seront en PVC ou bois, ouvrant à la française
 Double vitrage isolant (thermique et acoustique)
 Volets conservés révision et peintures

2.4 Menuiseries intérieures :

*Portes palières dans circulation commune: porte iso-blindées, avec joint isophonique, planes ou moulurée, serrure de sécurité trois points, pommeau de tirage et œilleton optique.
 *Portes de distribution, portes planes pré-peinte, posées sur huisseries bois, double béquille et bec de cane. Pour les SDB et WC, porte à condamnation
 *Placards avec portes coulissantes ou ouvrant à la française selon dimension.
 *Aménagement des placards selon dimension et localisation

2.5 Gardes corps - Serrurerie :

Garde corps intérieurs existants conservés Révision et mise en peinture

2.6 Peintures :

Sur l'ensemble des murs et plafonds, application de 2 passes lissées.
 Murs et plafonds des pièces sèches : peinture mate, ton blanc.
 Murs et plafonds des pièces humides peinture satinée, ton blanc.
 Menuiseries intérieures peinture après préparation.

2.7 Equipements sanitaires :

Distribution eau froide en Multi-couche. Point de distribution par colonne montante eau froide en parties communes.
 Distribution d'eau chaude en Multi-couche. Point de distribution par ballon d'eau chaude à l'emplacement prévu sur les plans.
 Production par Cumulus Electrique.
 Appareils sanitaires de couleur blanche,
 . Receveurs de douche extra plat, 120*70 ou de dimensions adaptées selon plans
 . Ensemble meuble vasque de 55 * 45 avec 1 vasque encastrée, meuble bas, miroir et bandeau lumineux
 . Ensemble bloc WC , mécanisme silencieux à double chasse, avec abattant double rigide.
 . Robinetterie de type mitigeur
 . Evacuation et alimentation en attente pour MLL dans la SDB.
 . Sèche serviette selon appartement, au cas par cas et sous réserve des possibilités techniques et réglementaires

2.8 Equipements électriques :

Installation électrique encastrée, appareillage complet estampillé NF,
 Equipement minimum des logements selon CONSUEL et NF C15-100 et 14-100
 Puissance selon ERDF – 6 à 9 Kva selon nombre de pièce par appartement

Entrées :	1 point lumineux en plafond, 1 prise de courant, sonnerie, vidéophone avec commande d'ouverture de la porte d'entrée de la résidence.
Séjours :	6 prises de courant dont une commandée, 1 point lumineux en plafond
Chambres :	4 prises de courant dont une commandée, 1 point lumineux en plafond
Salles de bains :	1 point lumineux en plafond, 2 sorties fil en applique, 2 prises de courant.
WC :	1 point lumineux en applique ou en plafond, selon plan.
Cuisines :	1 point lumineux en plafond et 1 en applique, 5 à 8 prises de courant dont 3 spécialisées (20 et 32A) selon norme.
Terrasse :	1 point lumineux en applique, 1 prise de courant étanche, selon plan.

2.9 Equipements cuisines :

Maître d'Ouvrage : SARL HUIT

Architecte : A2S Agence d'Architecture Spagnolo

Meuble évier inox et robinetterie
Meubles haut et bas
Plaque de cuisson vitrocéramique type domino
Hotte chimique
Frigidaire Top

2.10 Téléphone - Télévision :

Un conjoncteur RJ45 dans le séjour et chacune des chambres.
Une prise TV-FM dans le séjour et chacune des chambres.

2.11 Chauffage

Individuel électrique par appartement

2.12 Ventilation :

Renouvellement de l'air à l'intérieur des logements par une ventilation mécanique contrôlée (VMC),

III ANNEXES PRIVATIVES :

3.1 Boîtes aux lettres :

Ensemble boîte aux lettres adapté au nombre d'appartement

IV PARTIES COMMUNES ET EQUIPEMENTS GENERAUX :

4.1 Hall d'entrée de la Résidence

- . Portes d'entrée en bois ou aluminium, moulurée identique à l'existante
- . Revêtement de sol en grès ceram 30 x 30 avec isolation phonique
- . Peinture de qualité sur murs (teintes au choix de l'architecte).
- . Appliques électriques décoratives, équipement électrique sur minuterie avec allumage automatique par détecteur de présence.
- . Vidéophone encastré relié aux appartements

4.2 Palier et circulation :

Revêtement de sol en grès ceram 30 x 30 avec isolation phonique au choix du Maître d'Ouvrage et de l'architecte
Peinture sur murs coloris blanc
Appliques ou spot en faux plafonds électriques décoratifs, équipement électrique avec allumage automatique par détecteur de présence.

4.3 Cages d'escaliers d'accès aux étages :

Revêtement conservé
Projection d'une fine gouttelette ton blanc sur murs et plafonds.
Appliques électriques décoratives, équipement électrique avec allumage automatique par détecteur de présence.

4.5 Local poubelles :

Local avec robinet de puisage pour eau de lavage et siphon de sol.

4.6 Aménagements extérieurs:

Création de parkings extérieurs, aménagement des jardins et des circulations piétonnes

4.7 Installation collective de radiotélévision :

Placées sur le toit de l'immeuble et reliées aux appartements, une antenne pour la réception des chaînes nationales compatible TNT

Maître d'Ouvrage : SARL HUIT

Architecte : A2S Agence d'Architecture Spagnolo

Nota : Le programme bénéficie des garanties décennales et de bon fonctionnement, sa réalisation est placée sous le contrôle technique d'un Bureau de Contrôle.
La Société et l'Architecte se réservent le droit d'apporter toutes modifications à la présente notice, tout en conservant des prestations au moins équivalentes.